

Compte-rendu		OBJET
1.	<p>Mot de bienvenue</p> <p>La présente souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.</p>	
1.1	<p>Vérification du quorum (art.61 : 6 membres minimum, incluant 3 parents)</p> <p>PRÉSENTES : Miléna Balzano, Catherine Denis-Gagnon, Jennifer Mercier, Sonia Poirier-Godin, Magalie Delvaux, Isabelle Drolet, Manon Fournier-Larocque, Valérie Lachance, Anne Quessy et Sylvianne Dupont ABSENTE : Jennifer Laroche</p>	Constat
2.	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour 📄</p> <p>CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été envoyé au préalable aux participants;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lachance, appuyée par Anne Quessy, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 31 janvier 2023.</p>	Adoption CE 006 22/23-18
3.	<p>Parole au public, s'il y a lieu</p>	
4.	<p>Lecture et adoption du procès-verbal du 6 décembre 2022 📄</p> <p>CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été envoyé au préalable aux participants;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Miléna Balzano, appuyée par Valérie Lachance, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2023.</p>	Adoption CE 006 22/23-19
5.	POINTS D'APPROBATION, D'ADOPTION OU DE CONSULTATION	
5.1	<p>PEVR</p> <p>CONSIDÉRANT que le PEVR a été envoyé au préalable aux participants;</p> <p>La consultation en ligne fut complétée séance tenante.</p>	Consultation
5.2	<p>Grille-matière 2023-2024</p> <p>Madame Dupont mentionne qu'après consultation de l'équipe-école, il est proposé le statut quo pour l'an prochain.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jennifer Mercier, appuyée par Catherine Denis-Gagnon, il est résolu à l'unanimité D'APPROUVER le statu quo pour la grille-matière 2023-2024.</p>	Approbation CE 006 22/23-20

Note :

📄 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.

	5.3	Sortie pour les finissants Madame Dupont présente la proposition de sortie pour les finissants du primaire 2022-2023. Après discussion, nous avons remarqué que la sortie avait déjà été validée auprès des parents et élèves sans avoir l'accord du CÉ. Il y a eu approbation à la condition que tous les enfants puissent y participer.	Approbation Approbation CE 006 22/23-21
6.		POINTS D'INFORMATION	
	6.1	Sorties éducatives et activités parascolaires 2022-2023 Madame Dupont informe le conseil d'établissement des sorties éducatives réalisées jusqu'à maintenant.	Information
	6.2	Mot du représentant des membres du personnel ↳ Enseignant : Depuis le retour de janvier, tout va bien, l'énergie est différente, plus positive et agréable. ↳ Soutien : C'est le temps des inscriptions scolaires ↳ Professionnel : Nous avons depuis peu 2 orthophonistes soit une pour le régulier et un pour l'adaptation scolaire.	Information
	6.3	Mot de la responsable du service de garde C'est le temps des inscriptions scolaires et des feuillets fiscaux. L'équipe est à la préparation l'offre d'ateliers sur l'heure du diner selon l'intérêt des enfants.	Information
	6.4	Mot de la représentante du comité de parents Lors de la dernière rencontre, la consultation sur le PEVR qui fut présenté et lecture de la lettre avec les demandes faites au CSSC.	Information
7.		AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU	
	7.1	Absences d'enseignants au 2^e cycle : Une inquiétude de la part des parents. Tout a bien été expliqué.	
8.		LEVÉE DE LA SÉANCE CONSIDÉRANT que tous les points prévus à l'ordre du jour ont été abordés; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lachance, appuyée par Mélina Balzano, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER la levée de l'assemblée à 8 h 48.	Adoption CE 006 22/23-22

Jennifer Laroche, présidente

Sylvianne Dupont, directrice

Note :

 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.